

Rapport de la réunion du comité du 12 décembre 2025

Présents : Jeanne ASSANT, Jean-Jacques FREY, Denise et Daniel GERRER, Christiane et Roger KLINGER, Anne-Laure LICHTLE, invités chez Gisèle FUCHS avec comme invités : Marie-Rose FREY, Marie-Jeanne FUCHS et invité surprise, arrivé direct depuis la Guyane, Laurent FUCHS.

Apéritif crémant rosé, crudités, pâté en croûte et gougères

La route des Crêtes : la fermeture de la route des Crêtes semble désormais être prononcée chaque année à une date fixe : le 17 novembre, quel que soit l'enneigement. Les brigades vertes seront, paraît-il, particulièrement vigilantes.

Les sous : 1 366 € sur le compte courant, 55 108 € sur le livret bleu et 350 € en caisse.

La sortie pédestre de Noël : l'apéritif sera pris en charge par le club. Une randonnée de 5 km nous conduira à Osenbuhr pour le repas (entrée, baeckaoffa, dessert pour 25 €) puis retour au Schauenberg (5km) par un autre chemin. Nous sommes 18 inscrits. Départ de la randonnée à 10 h au parking du Schauenberg, ou covoiturage au Kaligone de Kingersheim (restaurant « Au Bureau ») à 9h30.

Les cotisations : encore un (tout) petit délai pour les 2 retardataires.

Schiffala, salades (pomme de terre, mâche)

Les réservations : un petit groupe de 4 souhaite monter à Nouvel An. Le refuge étant réservé aux membres (et à leurs invités), Gisèle peut les accueillir si elle considère ce groupe comme ses invités.

Les bivouacs : une étude pour le Parc des Ballons faite par un cabinet indépendant suggère de prévoir des zones de bivouac avec des installations (bancs, terrains plats, barbecues), dans des endroits discrets, avec un maximum de 5 tentes, et la gratuité tout en soulevant les problèmes de déchets, de feu, de toilettes et d'accès à l'eau. Le Parc des Ballons n'en veut pas dans les zones sensibles, les fermes-auberges n'en veulent pas près des vaches, les hôteliers n'en veulent pas près de chez eux, certains refuges non plus, les accompagnateurs de montagne proposeraient bien une formation et les brigades vertes souhaitent une réglementation claire. Il semble qu'on se dirige vers la rédaction d'une charte. Le TCM conserve sa position : accueil possible à proximité du refuge. Le refuge, quand il est ouvert, offre son confort : chaleur, eau chaude, douche, toilettes, cuisine à disposition, gestion des déchets, sécurité, en échange d'une participation de 5 € par personne.

L'installation électrique : elle vient d'être contrôlée par l'APAVE dont le rapport indique qu' "aucune non-conformité n'a été identifiée lors de cette vérification." Certes, il y a une vingtaine de points à améliorer, mais faisables en interne. Jean-Jacques propose de s'en occuper. L'APAVE devra contrôler chaque année notre installation.

Quand trop d'électricité est consommée (douche + chauffage par exemple) le compteur disjoncte. Quand c'est celui de l'atelier, il suffit de le réarmer. Mais il arrive que ce soit le compteur Linky qui est en limite de propriété (près de l'éolienne). Il faut alors sortir (la nuit !!! en hiver !!!) avec un tournevis et une lampe frontale pour

ouvrir le boîtier et le réarmer. C'est pourquoi nous souhaitons faire mettre ce compteur à l'intérieur du refuge. Une étude pour un devis est en cours. La lumière automatique du couloir des chambres est intempestive. Elle a donc été enlevée, mais maintenant il manque de l'éclairage dans ce couloir. Quelle est la solution ?

La suite des chantiers : le plaquiste va terminer les joints en avril. Il restera alors à préparer la mise en peinture, mais c'est compliqué quand on héberge en même temps car c'est un travail long et salissant.

DAE : le défibrillateur est en place et un courrier de remerciement a été envoyé à la commune de Metzeral. Il faut juste amener le DAE au Markstein de temps en temps pour qu'il puisse envoyer sa localisation car le réseau téléphonique au refuge est insuffisant.

Tartes aux pommes différencierées et des rhums guyanais arrangés

La Nordique des Crêtes aura lieu les 24 et 25 janvier 2026.

La demande de subvention : nous attendons toujours les devis pour la façade et la salle de bain. Un électricien nous a fait un devis (5000 €) pour la remise aux normes suite aux remarques de l'APAVE

Les portes : la porte de la salle à manger en place est une porte pleine. Or, nous avions une porte vitrée. Est-ce nécessaire ? (une porte coupe-feu vitrée est 4X plus chère).

A côté de la porte vitrée du petit séjour, il y a une plaque de contreplaqué qui permet facilement d'assombrir la pièce pour y dormir.

Les détecteurs de fumée : il y en a 20 qui sont installés tous radioconnectés. Quand l'un se déclenche, tous se déclenchent. Il faut alors voir où il y a de la fumée pour y remédier. Les détecteurs s'arrêtent seuls quand il n'y a plus de fumée.

La commission de sécurité : le débat entre refuge ou hôtel d'altitude est toujours en cours au niveau de la commission de sécurité.

Anecdote : un mot de remerciement d'un groupe charentais a constraint Roland à venir le déposer chez le président !!!

Prochaine réunion le 09 janvier 2026 chez Roger avec le petit Jésus sur la paille.

Anne-Laure